

TARIFS DES LOCATIONS DES ESPACES ET REDEVANCES

Applicables au 1^{er} septembre 2023

Vu le décret n°2020-1166 du 23 septembre 2020 modifiant le décret n°92-45 du 15 janvier 1992 portant organisation de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, et notamment le point 7 de l'article 13 ;

Le conseil d'administration adopte les tarifs de ventes de produits et de prestations de services suivants :

I. LOCATION DES ESPACES

A. PRINCIPES DES TARIFS

A.1. DEUX FORMULES

Les locations et mises à disposition s'effectueront selon deux formules :

- Une formule « à la journée » offrant l'accès à l'espace considéré de 9h à 19h, graduée selon l'impact de la location sur la présence du personnel et des différents prestataires en dehors de leurs jours habituels de travail.
- Une formule « à l'heure », sans minimum ni maximum de durée, mais graduée selon l'impact de la location sur la présence du personnel et des différents prestataires en dehors de leurs horaires habituels de travail.

A.2. QUATRE CATEGORIES TARIFAIRES

Les locataires sont répartis, selon leur degré de coopération avec la Bnu pour l'événement qu'ils organisent, en quatre catégories :

TARIF N°1 [T1] : LOCATION ORDINAIRE

Cette catégorie concerne tous les locataires particuliers ou personnes morales n'ayant aucune convention de partenariat avec la Bnu

Ce tarif comprend les frais fixes et les droits de location en plein tarif.

TARIF N°2 [T2] : LOCATION PREFERENTIELLE

Cette catégorie s'applique à tous les locataires particuliers ou personnes morales ayant une convention de partenariat stipulant l'octroi de ce tarif en contrepartie d'avantages concédés à la Bnu. La convention peut être pluriannuelle ou limitée à un seul événement.

Ce tarif comprend les frais fixes et les droits de location en demi-tarif.

TARIF N°3 [T3] : MISE A DISPOSITION SIMPLE

Cette catégorie est réservée aux personnes morales assurant soit une tutelle sur l'établissement, soit un financement pérenne et conséquent. L'octroi de ce tarif est porté, le cas échéant, dans la convention de financement.

Ce tarif ne comporte que les frais fixes.

TARIF N°4 [T4] : MISE A DISPOSITION GRACIEUSE

Cette catégorie ne peut s'appliquer que dans deux cas :

- par convention de coproduction intégrant l'événement dans la programmation propre de la Bnu et le rendant accessible à son public
- par octroi de contrepartie accordée à un mécène personne morale, dans le cadre défini par la réglementation et préalablement validé par le Conseil d'Administration de la Bibliothèque.

Ce tarif correspond à la gratuité, la Bnu prenant à sa charge dans l'accord de coproduction toutes les charges du lieu, ce qui n'exclut pas une prise en charge financière d'une autre nature de la part du coproducteur (cachets, frais de communication, etc).

Par commodité, ce tarif n'est pas reporté dans les grilles ci-dessous.

A.3. HT ET TTC

Les montants indiqués ci-dessous s'entendent en hors taxes.

B. OBLIGATIONS DES LOCATAIRES

B.1. RESPECT DES LIEUX

Toute utilisation temporaire de locaux dans la Bibliothèque nationale et universitaire se doit de respecter

- la destination première de l'établissement, à savoir la lecture, l'étude et le développement de la culture. A ce titre, le respect du calme des lieux est impératif
- la sécurité des personnes et des biens
- l'intégrité des locaux mis à disposition et de l'ensemble des collections de la Bibliothèque

Aucune mise à disposition ou location d'espaces à un tiers, particulier ou personne morale, ne peut empêcher le public de la Bibliothèque d'accéder à ses services ordinaires. Si, de manière très ponctuelle, l'occupation d'un espace devait modifier les circulations ou l'accès à d'autres espaces, la Bibliothèque et le tiers locataire s'efforceront de mettre en œuvre conjointement tous les moyens d'accueil et d'information nécessaires pour atténuer la gêne et y mettre fin dans les plus brefs délais.

B.2. RESPONSABILITE CIVILE

Les locataires et occupants temporaires sont tenus de présenter une attestation de couverture en responsabilité civile pour l'activité qui va se dérouler dans les locaux de la Bibliothèque. Cette couverture n'exclut pas d'éventuelles poursuites si la responsabilité pénale du locataire ou occupant devait être mise en cause du fait d'une faute manifeste.

B3. RESPECT DE L'IMAGE ET DE LA PROGRAMMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les locataires et occupants temporaires sont tenus de respecter l'image de la Bibliothèque nationale et universitaire, service public d'accès au savoir et à la culture pour tous, sans distinction d'aucune sorte. Les valeurs de la Bibliothèque sont rassemblées dans sa charte éthique à laquelle les locataires et occupants temporaires sont tenus de se conformer.

Il est en particulier attiré l'attention des locataires et occupants temporaires sur le fait que toute proposition culturelle ou événementielle se tenant dans les locaux de la Bibliothèque et faisant l'objet d'une communication envers quelque public que ce soit, parce qu'elle est susceptible d'interférer avec la programmation propre de la Bibliothèque et en affecter la lisibilité, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de la Bibliothèque.

B.4. UTILISATION NON-COMMERCIALE DES LIEUX

La Bibliothèque n'accorde le droit de tenir une activité commerciale dans ses locaux que par voie de délégation de service public ou de concession.

Si une activité de type commerciale devait être associée à une location ou occupation temporaire d'un quelconque local de la Bibliothèque au profit de son locataire ou occupant temporaire, la Bibliothèque devra

en être préalablement informée et devra faire part d'un accord explicite, dans les conditions fixées par sa charte éthique. Cette autorisation concerne également l'éventuelle vente de places par le locataire ou l'occupant temporaire pour couvrir les frais de location ou d'occupation temporaire. Cette billetterie, dès lors qu'elle est autorisée, se fait sous sa propre responsabilité et ne doit en aucun cas faire appel aux moyens de la Bibliothèque.

C. GRILLE TARIFAIRE

C.1. AUDITORIUM (République – 1^{er} étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- tout le matériel ordinaire de sonorisation et de projection de l'auditorium
- un régisseur autant que nécessaire pour l'installation et le suivi de l'événement
- un agent d'accueil dans la limite de 2h/jour

<i>Mode de location</i>	<i>Horaire</i>	<i>T1</i>		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	1 600,00 €	2 400,00 €	3 040,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	215,00 €	325,00 €	430,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	200,00 €	270,00 €	360,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	320,00 €	480,00 €	640,00 €
	Entre 22h et minuit	450,00 €	675,00 €	900,00 €

<i>Mode de location</i>	<i>Horaire</i>	<i>T2</i>		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	1000,00 €	1 500,00 €	1 950,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	125,00 €	190,00 €	250,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	100,00 €	145,00 €	190,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	185,00 €	280,00 €	370,00 €
	Entre 22h et minuit	270,00 €	400,00 €	540,00 €

Mode de location	Horaires	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	400,00 €	600,00 €	800,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	60,00 €	80,00 €	120,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	15,00 €	20,00 €	25,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	55,00 €	80,00 €	110,00 €
	Entre 22h et minuit	80,00 €	110,00 €	160,00 €

C.2. SALLE DE FORMATION EN CONFIGURATION ESPACE INFORMATIQUE OU VISIOCONFÉRENCE (République - 2^e étage) ou LAB (5 rue du maréchal Joffre - rez-de-chaussée)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- matériel informatique et de visioconférence de la salle
- un technicien informatique pour l'installation et la connexion (30 minutes)
- un agent d'accueil dans la limite de 2h/jour

Mode de location	Horaires	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	440,00 €	660,00 €	880,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	130,00 €	195,00 €	260,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	50,00 €	75,00 €	100,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	195,00 €	295,00 €	390,00 €
	Entre 22h et minuit	260,00 €	390,00 €	520,00 €

Mode de location	Horaires	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	300,00 €	450,00 €	600,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	100,00 €	150,00 €	200,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	30,00 €	45,00 €	60,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	150,00 €	220,00 €	295,00 €
	Entre 22h et minuit	200,00 €	300,00 €	400,00 €

Mode de location	Horaires	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	160,00 €	240,00 €	320,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	70,00 €	100,00 €	140,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	10,00 €	15,00 €	20,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	100,00 €	150,00 €	200,00 €
	Entre 22h et minuit	140,00 €	210,00 €	280,00 €

C.3. SALLE DE FORMATION EN CONFIGURATION SALLE DE RÉUNION (République - 2^e étage) ou SALLE FISCHART (9 rue Fischart - rez-de-chaussée)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- matériel de projection de la salle et un poste de commande
- un régisseur pour l'installation (30 min)
- un agent d'accueil dans la limite de 2h/jour

Mode de location	Horaires	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	235,00 €	355,00 €	470,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	70,00 €	100,00 €	140,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	30,00 €	45,00 €	60,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	100,00 €	155,00 €	200,00 €
	Entre 22h et minuit	140,00 €	210,00 €	280,00 €

Mode de location	Horaires	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	160,00 €	240,00 €	320,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	55,00 €	82,50 €	110,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	20,00 €	30,00 €	40,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	80,00 €	120,00 €	160,00 €
	Entre 22h et minuit	100,0 €	160,00 €	215,00 €

Mode de location	Horaire	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	85,00 €	125,00 €	170,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	40,00 €	60,00 €	80,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	10,00 €	7,50 €	10,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	55,00 €	85,00 €	110,00 €
	Entre 22h et minuit	75,00 €	112,50 €	150,00 €

C.4. CAFÉTÉRIA (République - 1^{er} étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- un agent d'accueil (1h par jour)
- mobilier de la salle (tables et chaises), à l'exclusion de l'équipement de la cuisine

Les prestations de traiteur proprement dites ne sont pas fournies et sont à négocier avec le délégataire de la Bnu ou avec un prestataire au choix du locataire.

Le matériel et les espaces équipés par le délégataire de la Bibliothèque nationale et universitaire restent sa propriété et ne peuvent être mis à disposition que dans le cadre d'un accord avec ce dernier.

Mode de location	Horaire	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	660,00 €	990,00 €	1 320,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	190,00 €	285,00 €	380,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	110,00 €	165,00 €	220,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	285,00 €	425,00 €	570,00 €
	Entre 22h et minuit	380,00 €	570,00 €	760,00 €

Mode de location	Horaire	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	445,00 €	670,00 €	895,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	150,00 €	225,00 €	300,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	80,00 €	125,00 €	165,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	190,00 €	285,00 €	375,00 €
	Entre 22h et minuit	245,00 €	370,00 €	490,00 €
	Horaire	T3		

Mode de location		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	235,00 €	355,00 €	470,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	110,00 €	165,00 €	220,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	55,00 €	25,00 €	30,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	95,00 €	135,00 €	185,00 €
	Entre 22h et minuit	110,00 €	165,00 €	220,00 €

C.5. ESPACE D'ACCUEIL FOYER NORD ET VESTIAIRE (République – 1^{er} étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- tables pliantes (10) de dimensions 1200 x 800 et 20 chaises

La privatisation du foyer Nord ne peut être exclusive et doit permettre les accès au personnel, aux personnes à mobilité réduite et à la salle d'exposition le cas échéant.

Mode de location	Horaire	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	360,00 €	540,00 €	720,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	115,00 €	172,50 €	230,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	70,00 €	105,00 €	140,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	170,00 €	260,00 €	345,00 €
	Entre 22h et minuit	230,00 €	345,00 €	460,00 €

Mode de location	Horaire	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	240,00 €	360,00 €	480,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	95,00 €	140,00 €	190,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	60,00 €	85,00 €	120,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	150,00 €	200,00 €	270,00 €
	Entre 22h et minuit	170,00 €	255,00 €	340,00 €

Mode de location	Horaires	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	120,00 €	180,00 €	240,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	75,00 €	115,00 €	150,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	45,00 €	7,50 €	10,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	90,00 €	140,00 €	185,00 €
	Entre 22h et minuit	110,00 €	165,00 €	220,00 €

C.6. ESPACE D'ACCUEIL FOYER SUD (République – 1^{er} étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- tables pliantes (10) de dimensions 1200 x 800 et 20 chaises

La privatisation du foyer Sud n'est possible qu'avec celle de la cafétéria. Elle ne peut être exclusive et doit permettre les accès au personnel et la sortie de la salle d'exposition le cas échéant.

Mode de location	Horaires	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	170,00 €	250,00 €	330,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	45,00 €	65,00 €	90,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	25,00 €	35,00 €	50,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	65,00 €	95,00 €	130,00 €
	Entre 22h et minuit	125,00 €	185,00 €	250,00 €

Mode de location	Horaires	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	120,00 €	170,00 €	220,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	50,00 €	60,00 €	80,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	15,00 €	30,00 €	50,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	50,00 €	75,00 €	110,00 €
	Entre 22h et minuit	100,00 €	150,00 €	200,00 €

Mode de location	Horaires	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	60,00 €	80,00 €	100,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	25,00 €	35,00 €	45,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	10,00 €	15,00 €	20,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	40,00 €	55,00 €	70,00 €
	Entre 22h et minuit	80,00 €	110,00 €	150,00 €

C.7. SALLE DU CONSEIL (5 rue du maréchal Joffre - 2^e étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- configuration de l'espace selon le souhait du locataire
- mobilier de l'espace (tables et chaises), matériel de projection et de sonorisation
- un régisseur autant que nécessaire à l'installation
- un agent d'accueil (2h / jour)
- un vestiaire non surveillé

Mode de location	Horaires	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	660,00 €	990,00 €	1 320,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	190,00 €	285,00 €	380,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	110,00 €	165,00 €	220,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	285,00 €	427,50 €	570,00 €
	Entre 22h et minuit	380,00 €	570,00 €	760,00 €

Mode de location	Horaires	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	445,00 €	670,00 €	895,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	150,00 €	225,00 €	300,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	85,00 €	125,00 €	165,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	190,00 €	280,00 €	380,00 €
	Entre 22h et minuit	245,00 €	365,00 €	490,00 €

Mode de location	Horaire	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di
<i>Forfait journalier</i>	De 9h à 19h	235,00 €	352,50 €	470,00 €
<i>Forfait horaire</i>	Entre 9h et 19h, 1ère heure	110,00 €	165,00 €	220,00 €
	Entre 9h et 19h, heure suivante	55,00 €	25,00 €	30,00 €
	Entre 7h et 9h ou entre 19h et 22h	95,00 €	135,00 €	185,00 €
	Entre 22h et minuit	110,00 €	165,00 €	220,00 €

C.8. HALL CENTRAL ET ESCALIER HÉLICOÏDAL (République - 2^e étage)

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- configuration de l'espace selon le souhait du locataire (10 tables et 40 chaises)
- un régisseur autant que nécessaire à l'installation
- matériel de sonorisation mobile ordinaire de la bibliothèque

La privatisation de cet espace n'autorise pas l'accès aux salles de lecture ni aux autres espaces sous contrôle d'accès de la bibliothèque.

	Mode de location	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>Événement hors horaire d'ouverture de l'établissement</i>	Forfait journalier			6500 €
	Forfait horaire			850 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di
<i>Événement entraînant la fermeture au public des salles de lecture</i>	Forfait journalier	11 000 €	16 000 €	21 000 €
	Forfait horaire	1 500 €	2 000 €	2 600 €

	<i>Mode de location</i>	<i>T2</i>		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>Événement hors horaire d'ouverture de l'établissement</i>	Forfait journalier			4000 €
	Forfait horaire			600 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di
<i>Événement entraînant la fermeture au public des salles de lecture</i>	Forfait journalier	6 500 €	9 600 €	13 000 €
	Forfait horaire	1000 €	1 250 €	1 750 €

	<i>Mode de location</i>	<i>T3</i>		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>Événement horaire d'ouverture de l'établissement</i>	Forfait journalier			2 000 €
	Forfait horaire			300 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di
<i>Événement entraînant la fermeture au public des salles de lecture</i>	Forfait journalier	2 750 €	4 250 €	5 250 €
	Forfait horaire	400 €	550 €	800 €

C.9. TOURNAGES ET PRISES DE VUES

Donnant lieu à une exploitation commerciale, hors travaux d'étudiants ou tournages et prises de vues visant à la promotion de la Bibliothèque nationale et universitaire ou l'information sur ses services et activités

Compris dans le tarif :

- visite préalable, établissement du devis, suivi administratif, état des lieux,
- configuration de l'espace, réservation de l'espace et droits
- un régisseur autant que nécessaire à l'installation
- un agent pour accompagner l'équipe pendant le tournage ou les prises de vues.

	Mode de location	T1		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>hors horaires ou espaces ouverts au public</i>	Forfait journalier	790,00 €	1 200,00 €	1 600,00 €
	Forfait horaire	160,00 €	235,00 €	315,00 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>modifiant l'ouverture au public ou le fonctionnement de la bibliothèque</i>	Forfait journalier	3 000,00 €	4 000,00€	6 000,00 €
	Forfait horaire	600,00 €	800,00 €	1 100,00 €

	Mode de location	T2		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>hors horaires ou espaces ouverts au public</i>	Forfait journalier	475,00 €	700,00 €	950,00 €
	Forfait horaire	100,00 €	150,00 €	200,00 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di
<i>modifiant l'ouverture au public ou le fonctionnement de la bibliothèque</i>	Forfait journalier	865,00 €	1 300,00 €	1 700,00 €
	Forfait horaire	180,00 €	270,00 €	360,00 €

	Mode de location	T3		
		Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>hors horaires ou espaces ouverts au public</i>	Forfait journalier	160,00 €	235,00 €	315,00 €
	Forfait horaire	45,00 €	65,00 €	90,00 €
	Mode de location	Lu>Ve	Sa	Di et Jour férié
<i>modifiant l'ouverture au public ou le fonctionnement de la bibliothèque</i>	Forfait journalier	200,00 €	300,00 €	400,00 €
	Forfait horaire	45,00 €	65,00 €	90,00 €

D. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dépôt de matériel hors plage de location (par jour)	20,00 €
Parking (1 place, par jour)	30,00 €
Personnel de sécurité supplémentaire (par heure)	80,00 €
Personnel technique supplémentaire (par heure)	60,00 €
Assistance manutention (par heure)	35,00 €
Prêt de matériel supplémentaire	sur devis
Accueil des participants par le personnel de la bnu (par heure)	40,00 €

E. MODALITÉS D'ANNULATION

Cas de force majeure	Gratuit
Au-delà de 30 jours ouvrés avant l'événement	Gratuit
De 30 à 5 jours ouvrés avant l'événement	30% du devis accepté
Moins de 5 jours ouvrés avant l'événement	50% du devis accepté

II. REDEVANCES

Utilisation commerciale de l'image (photo, vidéo) de la Bnu	Sur devis*
---	------------

* Pour l'établissement du devis, la Bnu base ses tarifs sur ceux du Centre des monuments nationaux pour les bâtiments de catégorie C, auxquels s'ajouteront d'éventuels frais de location si les tournages et prises de vue impliquent une privatisation partielle du bâtiment.

Tarifs adoptés en Conseil d'administration le 21 juin 2023

La présidente du Conseil d'administration



Françoise THIBAUT